

Framaco S.A.

CONVOCATION

à l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires
du 15 décembre 2009, à 14 h 30,
en l'Etude de Me François Comte, Notaire, sise 15, quai de l'Ile, à Genève.

Ordre du jour:

1. Transfert du siège de Corsier à Thônex (GE).
2. Mise en conformité des statuts avec les nouvelles dispositions du Code des obligations.
Au vu de l'entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2008 de la modification du droit des sociétés concernant en particulier les modalités de composition du conseil d'administration et les règles sur l'organe de révision, le conseil d'administration propose de modifier les statuts en conséquence.
3. Renonciation au contrôle restreint des comptes (opting-out).

Genève, le 16 novembre 2009

Pour le conseil d'administration, Markus Thueler